

**POLITIQUE & SOCIÉTÉ**

Une jeunesse en garde à vue ou au garde-à-vous ?

Au moins 457 interpellations ont été réalisées en France à l'issue de la manifestation de jeudi 23 mars, dont plus d'une centaine à Paris. Des profils différents, tous très jeunes, embarqués en garde à vue de manière arbitraire et sans motif réel.

Vendredi 24 mars, commissariat du 17^e arrondissement de Paris. 17 heures. À l'intérieur, une dizaine de gardés à vue, arrêtés lors de la manifestation de la veille. À l'extérieur, une vingtaine de personnes venues réclamer leur libération, dont des parents d'élèves mobilisés via le Collectif anti-répression lycées Paris IDF (1).

Assis sur un plot, les traits tirés, Bastien, 21 ans, cuisinier, et Théo, 23 ans, vendeur-primeur. Ils ont dormi toute la nuit sur un bout de carton à même le trottoir face au commissariat, au milieu des poubelles qui jonchent la rue Truffaut, pour attendre deux de leurs amis en garde à vue. Originaires du Loir-et-Cher, ils bossent tous depuis l'âge de 16 ans et avaient décidé de participer à la manifestation parisienne. « On est partis en voiture. On s'est garés loin pour rejoindre à pied la manifestation. On a remonté le boulevard Haussmann, raconte Bastien. On s'est fait contrôler à quelques centaines de mètres de la manif qui n'était toujours pas visible. » Deux sont embarqués, Léna, 20 ans, serveuse, et Robin, 22 ans, car ils avaient dans leur sac à dos des gants de moto coqués. Ils sont motards. « La réforme, OK, elle est injuste, dit Bastien. Surtout pour les métiers les plus pénibles. Je ne me vois pas bosser en cuisine jusqu'à 64 ans. Mais le 49.3, c'est une question de démocratie. » Théo, dont

c'est la première participation à une manifestation, ne regrette pas d'être venu, « c'est important de défendre nos droits ». Léna, crinière en bataille, sort du commissariat sous les bravos. Puis c'est au tour de Robin. Embrassades avant de repartir dans leur village. Léna se retourne une dernière fois, affiche un large sourire, lève le poing et lance un grand merci à la cantonade. Aucune charge n'est retenue contre eux.

Un petit groupe d'étudiants est là pour Marie. Une amie tient dans ses bras un immense ours en peluche recouvert de cœurs. Marie sort, étonnée du monde, elle sourit : « J'ai été arrêtée place de l'Opéra. À 17 h 45. Pour "visage masqué, participation à un rassemblement en vue de troubles à l'ordre public, etc., etc.", je ne sais plus », dit-elle. Marie a été traînée place de l'Opéra avant d'être jetée dans un car de police. « J'ai attendu près de deux heures dans un camion avant d'être fouillée et palpée par une femme. D'ailleurs, je n'ai plus de soutien-gorge et j'ai oublié de demander un kit d'hygiène ! » Marie a eu le réflexe de se débarrasser de son smartphone lors de son arrestation. Une fois dans le camion, une femme, qui a assisté à la scène, s'approche pour lui parler. Cette femme, c'est Coralie, « gilet jaune depuis 2018 », dit-elle fièrement. Marie lui donne le numéro d'une amie à prévenir et lui explique qu'elle a jeté son téléphone. Coralie prévient l'amie et lance sur les réseaux des gilets jaunes un appel à récupérer le fameux téléphone. Magie des réseaux, le téléphone





est retrouvé. À sa sortie de garde à vue, la jeune étudiante retrouve Coralie qui est là. Et son smartphone. Aucune charge n'a été retenue contre Marie.

Il est 18 h 30. Tout le monde est sorti. Pas Lucas, 18 ans tout juste, lycéen à Colbert, dans le 10^e. On comprend qu'il va être déféré au tribunal d'instance. Coup dur pour la famille et les autres parents présents. Rendez-vous est pris pour le lendemain, au TGI.

DES PARENTS DEVANT LE TRIBUNAL

Samedi, 10 heures, parvis du tribunal. Le Collectif anti-répression a activé ses réseaux. Des parents des lycées Colbert, Racine, Balzac ou Jean-Jaurès (Montreuil) sont là. Lucas est à l'intérieur, sa mère n'a toujours pas pu le voir ni lui parler. Dans la rue perpendiculaire au bâtiment, une petite porte grillagée, d'où sortent au compte-gouttes tous ceux qui ont été **///**

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

L'utilisation
du 49.3,
véritable déni
démocratique,
a encouragé
les plus jeunes
à rejoindre
la mobilisation
contre la réforme
des retraites.
MAYLIS ROLLAND/HANS LUCAS/AFP





■■■ déferés la veille. Une personne de la Legal Team (2) fait le lien avec les avocats à l'intérieur du palais et informe sur ceux qui vont sortir. Ou pas. Lucas doit sortir. Soulagement. Avant lui, vont être relâchés : Nelson, 20 ans, serveur dans un restaurant semi-gastronomique, après « vingt-sept heures de garde à vue ». Il laisse éclater sa colère : « Je ne suis même pas rentré dans la manif. Les flics ont reçu des ordres de serrer. Ils m'ont posé des questions déplacées, sur mon salaire, mon loyer. Ils te laissent entendre que tu vas sortir pour te dire le contraire une heure après. Je n'aurais pas tenu deux heures de plus. » Mattis, la vingtaine, cheveux multicolores, franchit la grille, épuisé : « Les flics ont prononcé à mon égard des insultes homophobes. » On lui a confisqué son téléphone. Antoine, 26 ans, a l'arcade sourcilière éclatée. Il tremble de froid, remet ses lacets, tient un sac en plastique où sont ses maigres affaires. Il est désorienté. « Ils me collent 600 euros d'amende. Où je les trouve ? J'ai plus de boulot depuis des mois, je bascule au RSA en avril. »

LA LEGAL TEAM SUR LE FRONT

Tous écopent d'amendes aux montants aléatoires, comme à la tête du client, qui relèvent de l'APP, avertissement pénal probatoire, assortie d'une « contribution citoyenne », obligation d'effectuer « un stage de citoyenneté » à ses frais dans une association, ou d'interdiction de circuler dans tel ou tel arrondissement parisien. La Legal Team leur indique à tous de ne pas payer ce qu'elle considère comme « un chantage ». Une jeune fille sort, en boitant. Choquée, elle n'arrive pas à parler. Sa mère, livide,

est là, qui lui serre fort la main. Deux autres étudiants, 20 ans, sortent et tombent dans les bras de leur mère. Aurel a 19 ans. Il effectue son service civique dans un cirque parisien aux abords du périphérique. Il a été arrêté pour rien. Ses copains skateurs sont là. Le jeune Marcel, 11 ans, aussi : « Aurel me donne des cours. C'est le garçon le plus gentil que je connaisse. » La maman de Marcel ajoute : « Aurel, c'est un ange. Son arrestation, ça nous blesse et nous choque profondément. » Aurel s'est fait arrêter alors qu'il voulait quitter la place de l'Opéra, « il s'est fait plaquer contre un mur puis balancer au sol », témoignent ses amis. Les forces de l'ordre l'ont embarqué, au hasard. Tout comme Éléonore, 19 ans, élève infirmière, arrêtée dans les mêmes conditions qu'Aurel. Son père, sa petite sœur et un ami de la famille sont là.

Lucas est enfin sorti. Sous les hourras de ses copains du lycée Colbert arrivés en renfort (et en retard !) et des parents. Il écope d'une de ces fameuses amendes et d'une interdiction d'aller dans le 12^e arrondissement pendant un mois. Pourquoi le 12^e ? Tout le monde renonce à comprendre. ■

MARIE-JOSÉ SIRACH

Tous les prénoms ont été changés.

(1) Pour contacter le Collectif anti-répression lycées Paris IDF : @AntiReplLycees

(2) Pour contacter la Legal Team, collectif d'avocats bénévoles contre la répression : 07 52 95 71 11/legalteamcollective.org

